

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 février 2001
Français
Original: anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)
concernant la Sierra Leone****Note verbale datée du 2 février 2001, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente de la Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone et, se référant aux notes du Président datées des 10 juillet et 14 septembre 2000, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement turc a fait le nécessaire pour appliquer les mesures imposées par les dispositions des paragraphes 1 et 17 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité.
